



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-troisième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Droits de l'homme des migrants

Note du Secrétaire général*

Dans sa résolution 70/147 sur la protection des migrants, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante et onzième session, ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme à sa trente-troisième session, un rapport complet intitulé « Droits de l'homme des migrants », traitant de tous les aspects de l'application de ladite résolution.

Le rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants (A/71/284), qui sera soumis à l'Assemblée générale pour examen à sa soixante et onzième session, comprend un résumé des communications écrites reçues des gouvernements en réponse à une note verbale adressée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au nom du Secrétaire général, demandant des informations sur l'application de la résolution. Le Secrétaire général a l'honneur de renvoyer le Conseil des droits de l'homme à ce rapport.

* Le présent rapport a été soumis après la date limite afin que des renseignements sur les faits les plus récents puissent y figurer.

GE.16-16239 (F) 031016 111016



* 1 6 1 6 2 3 9 *

Merci de recycler

